

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 8 mai 2010

**Avis relatif à un arrêté préfectoral du 13 avril 2010 prorogeant la durée
du GIP « Maison de l'emploi du Nord avesnois »**

NOR : *ECED1011844V*

Par un arrêté du préfet de la région Nord - Pas-de-Calais en date du 13 avril 2010 la durée du groupement d'intérêt public dénommé « Maison de l'emploi du Nord avesnois » est prorogée pour une période de 4 ans à compter du 14 avril 2010.